Frances Power Cobbe : Défendre les femmes, défendre les animaux, un même engagement (https://nouvelles.univ-rennes2.fr/article/frances-power-cobbe-defendre-femmes-defendre-animaux-meme-engagement)

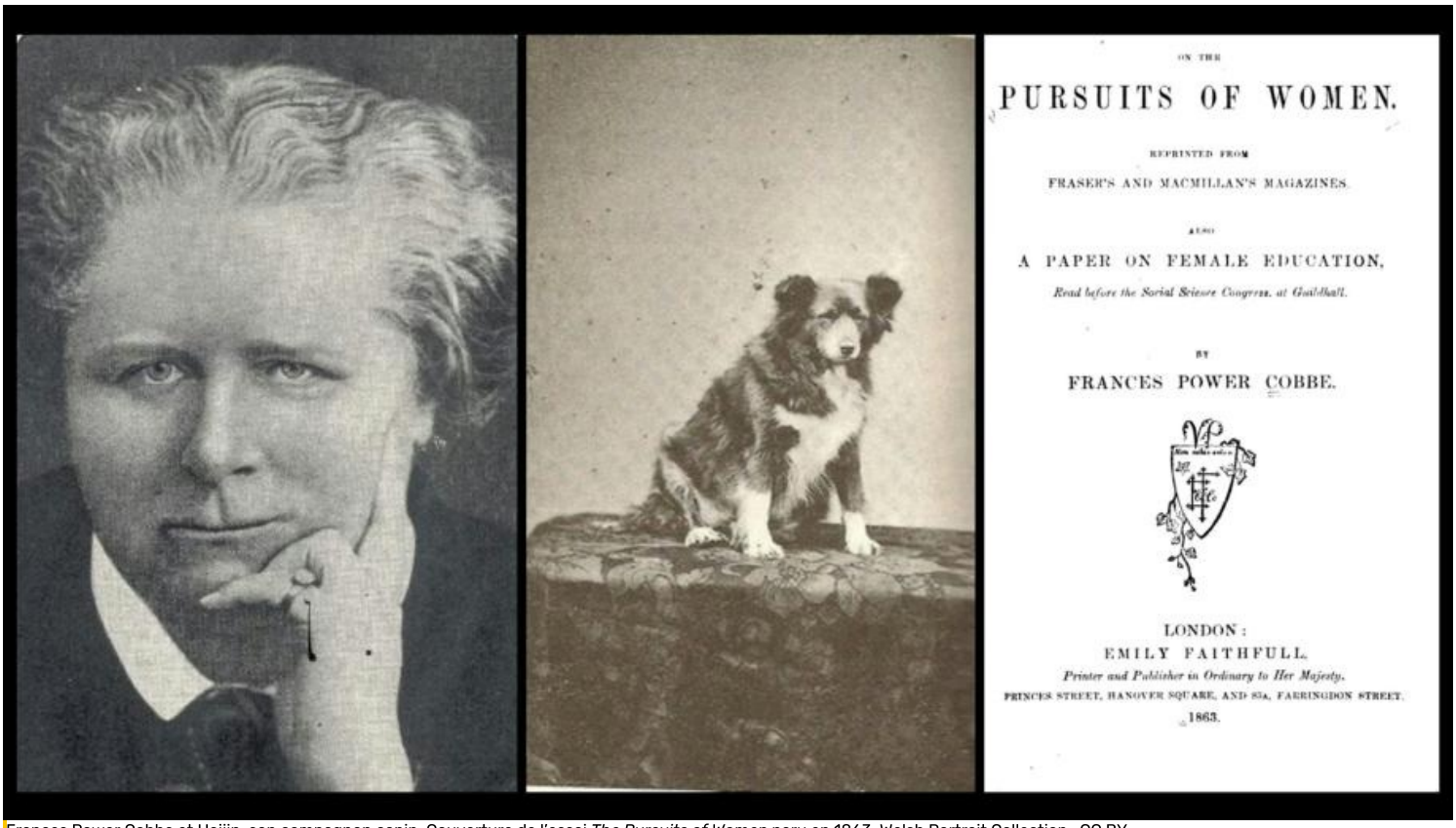

Frances Power Cobbe et Hajjin, son compagnon canin. Couverture de l'essai *The Pursuits of Women* paru en 1863. Welsh Portrait Collection , CC BY (http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

L'essentiel

- Journaliste et militante, Frances Power Cobbe (1822-1904) a dénoncé, outre-Manche, les violences que subissaient les femmes mariées et qu'elle appelait « tortures conjugales » avant de consacrer son énergie à combattre la vivisection.
- Le sort des femmes et celui des animaux obéissent, selon elle, à la même logique, celle de la propriété.
- Sa pensée singulière fait écho à certaines revendications écoféministes contemporaines.

Des jets d'œufs pourris, des pierres, des bordées d'insultes. Dans l'Angleterre victorienne, c'est ce qui attendait les animalistes tout comme celles et ceux qui réclamaient des droits pour les femmes. Frances Power Cobbe a mené ces deux combats, et a compris ce qui les reliait.

Figure incontournable de la culture britannique du XIX^{e} siècle, elle reste pourtant peu connue aujourd'hui. Afin de participer à lui redonner une voix, voici un aperçu de ses combats et de ses nombreux travaux.

Une journaliste célibataire qui s'attaque à la « torture conjugale »

Née en Irlande en 1822, Cobbe s'installe en Angleterre en 1858 et y vit de sa plume en tant que journaliste et chroniqueuse. Dans ses articles, elle évoque de nombreux sujets d'avant-garde : l'instruction des femmes, les droits des épouses, la situation des célibataires – qu'elle connaissait elle-même –, les difficultés qui se présentaient aux femmes dans les carrières artistiques, littéraires, philanthropiques ou médicales.

Elle prit la défense des épouses battues, en analysant finement les causes de la violence conjugale, qu'elle appelle « torture conjugale » et qu'elle juge systémique. Son article « La torture des épouses en Angleterre » a eu une influence telle qu'il a contribué au vote d'une loi sur le divorce en 1878 (https://www.irishstatutebook.ie/eli/1878/act/19/enacted/en/print.html), permettant aux femmes mariées victimes de violences de demander le divorce et de réclamer la garde de leurs enfants. Cobbe se pencha aussi sur la santé féminine (https://theconversation.com/topics/sante-des-femmes-67104) et sur son traitement par les médecins. Elle revendiqua le droit de vote pour elle-même et ses consœurs. Elle élabora, somme toute, un discours global pour les droits des femmes.

Des convergences entre le traitement réservé aux femmes et aux animaux

Elle avait, par ailleurs, perçu les similitudes entre la situation du sexe dit « faible » et celle des animaux non humains, notamment la violence et l'appropriation dont elles et ils étaient victimes et avaient en partage. Destinataires d'un même mépris, en raison de leur caractère jugé irrationnel, femmes et animaux étaient, écrivait-elle, traités par le droit selon la même logique : on les juge inférieurs par nature, donc légitimement soumis.

Les animaux de laboratoire et les femmes battues ont par ailleurs en commun de ne pouvoir porter plainte, il leur faut donc des porte-parole. De plus, les membres des deux groupes n'existent, moralement, qu'à travers leur relation à un autre : ce sont des êtres relatifs.

Enfin, le même mécanisme opère dans leur expulsion de la communauté morale. Ce mécanisme – l'animalisation – est direct pour les animaux et indirect pour les femmes, qui sont animalisées pour être déshumanisées.

Le langage même de l'époque rappelle cette hiérarchie. Un vieux dicton anglais veut qu'« un épagneul, une femme et un noyer, plus nous les battons, meilleurs ils sont ». Lorsqu'un correspondant de Liverpool lui assure de surcroît que « nos femmes sont comme les chiens », Cobbe retourne l'argument dans la réponse qu'elle lui fait (https://journals.openedition.org/lisa/890) :

> « L'ancien postulat selon lequel les animaux existent d'abord pour servir l'homme est aussi complètement discrédité que le principe analogue selon lequel les étoiles existent pour que nos nuits soient plus claires, et pour guider nos navires. Même de ces animaux que nous nous sommes pleinement appropriés, on n'oserait plus dire qu'ils ont été "créés" uniquement nous servir. (…) Mais, si l'on admet que les chevaux et les chats furent créés, d'abord, pour leur bien-être propre, et seulement en second lieu pour qu'ils servent leur maître, il est pour le moins illogique de supposer que la plus stupide des femmes ait été envoyée sur terre par le Tout-Puissant essentiellement pour procurer du réconfort à John ou à James ; ou même que Robert ou Richard puisse avoir une mère à qui devoir la vie (…). »

Une farouche opposante à la vivisection

À côté des droits des femmes, Frances Power Cobbe était investie pour ceux des animaux dits « de laboratoire ». Dans les années 1870, la Grande-Bretagne adopte la méthode expérimentale déjà pratiquée en France et en Allemagne. Les médecins, fiers de leurs avancées en matière d'anesthésie, d'antisepsie et de vaccination, s'appuient sur des animaux vivants pour mener des expériences et ainsi accumuler des données sur les fonctions nerveuses, la digestion, le métabolisme, la circulation sanguine… en invoquant l'utilité de ces expériences pour la santé humaine, argument qui emporte l'adhésion du public.

Pourquoi Cobbe a-t-elle jeté toutes ses forces dans ce combat qui l'occupera jusqu'à la fin de sa vie ? Le déclencheur fut une affaire canine.

Fin 1874, lors d'un congrès médical dans le nord de l'Angleterre, un médecin opère en public des chiens vivants. Dans la presse, l'information circule et scandalise une partie de la population. Une procédure est engagée contre l'expérimentateur, mais échoue. Cobbe fait alors circuler une pétition et fonde la première société contre l'expérimentation animale. Elle retrouve dans cette pratique la violence qu'elle dénonce chez les maris, cette fois exercée par des médecins, et conteste l'argument du progrès de la santé humaine, pensant que les scientifiques ne sont motivés que par une curiosité malsaine.

Elle a ainsi fondé les deux principales organisations britanniques de défense des animaux dits « de laboratoire », la Society for the Protection of Animals Liable to Vivisection en 1875 puis, des années plus tard, une organisation plus radicale, la British Union for the Abolition of Vivisection, en 1898. Les deux sont toujours actives à ce jour.

Cobbe était animée sur ce terrain par des motifs moraux, voyant le plaisir pris au mal d'autrui comme l'une des pires formes de cruauté. N'est-il pas éminemment paradoxal, pensait-elle, de vouloir combattre la souffrance humaine et prolonger les vies des membres de cette espèce au mépris des vies animales ? Ainsi Cobbe écrivait-elle (https://journals.openedition.org/cve/16526#ftn6) :

> « Je pose la question : quels sont les fondements moraux de ce stupéfiant nouveau principe d'égoïsme d'espèce ? Qu'y a-t-il chez l'homme (…) qui devrait faire de sa douleur insignifiante une affaire si extraordinairement grave, et de l'agonie d'un autre animal, tout aussi sensible physiquement, une chose dérisoire en comparaison ? Quelle est la raison morale qui nous ferait préférer la souffrance de mille chevaux à celle d'un seul homme ? »

Une pionnière, mais une femme de son époque également

Le nombre impressionnant de textes et d'ouvrages que l'écrivaine a laissé derrière elle permet de retracer un itinéraire singulier, tant par la clairvoyance du propos que par la multiplicité des engagements. L'idéologie cobbienne présage des préoccupations contemporaines sur ces questions en mettant au jour les schémas sexistes et spécistes qui s'expriment à travers la mise à profit des individus pour autrui.

Cobbe n'était cependant pas écoféministe au sens où nous l'entendrions aujourd'hui. Paternaliste envers les autres femmes, traditionaliste sur le mariage et la morale sexuelle, proche du Parti conservateur, elle avait toutefois bien identifié que celui ou celle qui prend parti pour des subalternes hérite du mépris exprimé à leur endroit. L'antivivisectionniste est ainsi ramenée à une figure de dominée et accusée de sensiblerie. La féministe qui dénonce les violences conjugales fait elle, à l'instar des victimes, l'objet de railleries en tout genre (https://journals.openedition.org/cve/16526) : le magazine *Punch* présente ainsi les maris violents comme de pauvres bougres et leurs épouses comme des mégères qui l'ont bien cherché.

La stigmatisation de l'empathie et de la vulnérabilité n'a cependant pas empêché Frances Power Cobbe d'écrire, de dénoncer, d'interpeller le Parlement, et ce, jusqu'à sa mort, en 1904.

Cet article est republié à partir de The Conversation (https://theconversation.com) sous licence Creative Commons. Lire l'article original (https://theconversation.com/frances-power-cobbe-defendre-les-femmes-defendre-les-animaux-un-meme-engagement-294410).